

BJ.
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES
CARRIERES ADMINISTRATIVES

du 17 Septembre 1994
DECRET N°94-504 /MFPRA/DGFP/DGCA/S.V.
portant Promotion au titre des années
1989 et 1991 de Madame SIBALY née
MOUTOULA-MABIALA (Monique), Inspecteur
du Trésor des cadres de la catégorie A
hiérarchie I des Services Administratifs
et Financiers - SAF- (Trésor).-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

(/ISAS :
(/u la Constitution du ~~15 Mars 1992~~ ;
(/u la loi n°021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du statut
général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n°62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations
des fonctionnaires ;
(/u le décret n°62/426 du 29 Décembre 1962 fixant le statut commun
des cadres de la catégorie A des SAF ;
(/u le décret n°65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglant l'avancement
des fonctionnaires ;

D.G.B.

(/u le décret n°71/247 du 26 Juillet 1971 modifiant le tableau
hiérarchique des cadres de la catégorie A des SAF en ce qui concerne les
Contributions Directes, l'Enregistrement et le Trésor, abrogeant et remplaçant
les dispositions des articles 7, 9, 10, 13, 15, 16, 21 et 22 du décret
n°62/426 du 29 Décembre 1962 ;

(/u le décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n°62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelon-
nements indiciaires des fonctionnaires ;

D.G.C.F.

(/u le décret n°85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit d'appro-
bation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des
situations administratives des agents de l'Etat ;

(/u le décret n°90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblocage des effets
financiers des avancements et des révisions des situations administratives ;

(/u le décret n°93/315 du 23 Juin 1993, portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n°93/318 du 24 Juin 1993, portant nomination des Membres
du Gouvernement ;

(/u le décret n°93/342 du 19 Juillet 1993, portant organisation des
intérims des Ministres ;

(/u l'arrêté n°2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde
des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 94-503 /MFPRA/DGFP/DGCA du 17 Septembre 1994
portant Inscription au tableau d'avancement au titre des années 1989 et
1991 de Madame SIBALY née MOUTOULA-MABIALA (Monique), Inspecteur du Trésor
des cadres de la catégorie A hiérarchie I des SAF (Trésor) ;

DECRETE:

.../...

ARTICLE 1er. - Madame SIBALY née MOUTOULA-MABIALA (Monique), Inspecteur du Trésor de 2° échelon des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers -SAF- (Trésor) en service à la Trésorerie Païerie Générale, est promue au titre des années 1989 et 1991, successivement aux échelons ci-après de sa catégorie comme suit : ACC = Néant.

- Au 3° échelon, indice 1010 pour compter du 21 Mai 1989
- Au 4° échelon, indice 1110 pour compter du 21 Mai 1991.

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter du 1er Novembre 1990 pour le 3° échelon et du 21 Mai 1991 pour le 4° échelon, sera ~~publié~~ publié au Journal Officiel de la République du Congo (JORC) et ~~communiqué partout où besoin sera.~~

BRAZZAVILLE, le 17 Septembre 1994

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Ministre de la Fonction
Publique et des Reformes
Administratives.


Jean Prosper K O Y O.


Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.

AMPLIATIONS :

- JORC.....1
- DGFP/DGCA.....3
- DGFP/BST.....2
- DGB.....3
- DGCF.....3
- T.P.G.....1
- INTERESSEE.....1
- DOSSIER.....3
- SGG/BC.....3.-